

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue /
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue /
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead /
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					



La Nativité de la Sainte Vierge

XV^{me} ANNÉE

1899



1^{er} SEPTEMBRE

N° 9

Revue du Tiers-Ordre

et de la

Terre-Sainte

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

Custodie franciscaine de Terre-Sainte

Les Frères-Mineurs au Saint-Sépulcre



quelle date précise les Frères-Mineurs sont-ils entrés à Jérusalem? La réponse à cette question serait d'un grand intérêt pour la famille Séraphique. Malheureusement, un voile couvre le berceau de la Custodie Franciscaine de Terre-Sainte et la solution du problème chronologique de ses débuts ne peut être donnée que d'une manière approximative. Le commun des hommes recherche les marques de distinction, ambitionne la célébrité, s'efforce de faire retentir le monde entier du bruit de ses hauts faits. Tout autre est la manière dont procèdent les saints : ennemis de la réclame, oublieux d'eux-mêmes, frappés de cette vérité que Dieu seul est l'auteur de tout bien et que lui seul donne et le vouloir et le faire, ils croiraient lui ravir quelque chose de la gloire qui lui est due s'ils s'attribuaient une part dans les œuvres dont ils sont les instruments.

« Aimez à être inconnus et à n'être comptés pour rien, » telle est leur devise.

« Que Jésus-Christ soit le notaire, la sainte Vierge la charte et les anges les témoins, disait saint François dans une circonstance solennelle. Je ne demande pas d'autre garantie et je laisse à Dieu le soin de manifester une chose qui vient de lui ! » Combien de traits édifiants, combien d'actions héroïques dans leur naive simplicité nous aurions à raconter dans l'installation des Frères-Mineurs aux Lieux-Saints ! Que ce fait se soit venu de Dieu, l'événement l'a surabondamment démontré : mais ici encore Jésus-Christ a été le notaire, la sainte Vierge la charte et les anges les témoins. Tous ces détails sont inscrits au livre de vie ; ils seront produits au grand jour de la manifestation générale.

Mais si nous ne pouvons établir avec la certitude de l'histoire le temps exact où les enfants de saint François ont pris possession des Lieux-Saints, nous avons du moins des présomptions qui nous permettent de le fixer d'une façon très plausible. Voici ce qu'écrivit à ce sujet le T. R. P. Marcellin de Civezza, dans son remarquable et savant ouvrage : *Storia delle Missioni Francescane* (1). Nous traduisons textuellement :

Que les Frères-Mineurs soient depuis l'année 1219 entrés dans la ville sainte de Jérusalem et qu'ils aient posé les fondements d'une mission qui leur est spéciale, centre de celles de toute la Palestine, ainsi que de celles de la Syrie, de l'Égypte et des autres parties de l'Orient, c'est un fait tellement certain qu'il n'est pas possible de le révoquer en doute. D'abord saint François, au retour de son admirable mission auprès du soudan Mélé-din, y était allé visiter les lieux sanctifiés par le mystère de notre rédemption, et il est impossible de penser que répandant ses fils sur les différents points de l'Orient, il n'en ait laissé aucun près de la tombe du Sauveur, vers laquelle étaient tournés les regards et les vœux du monde chrétien. Tout au moins ne tardèrent-ils pas à pénétrer dans la ville sainte : nous avons déjà vu en effet qu'en 1230 le Souverain Pontife Grégoire IX écrivait aux patriarches de Jérusalem et d'Antioche, légats du Saint-Siège, ainsi qu'aux prélats et pasteurs des âmes en ces régions pour qu'ils favorisassent de tout leur pouvoir la construction des

(1) Ouvrage édité en français sur un nouveau plan par R. P. Victor-Bernardin de Rouen, O. F. M., sous le titre de : *Histoire universelle de Mission Française*. Les 3 premiers volumes ont paru.

églises que les enfants de saint François élevaient sur leur territoire, où celles que les fidèles auraient le pieux désir de bâtir à l'usage de ces religieux et voulussent en même temps leur accorder la liberté de prêcher, etc. Cette sollicitude, l'illustre pontife n'aurait pu l'avoir si les Frères Mineurs n'avaient établi une demeure dans ces contrées. »

Nous ne nous attarderons pas à narrer les gloires et les vicissitudes de cette ville auguste dont le nom évoque tant de souvenirs et fait palpiter tant de cœurs. Son histoire, étroitement unie à celles des enfants d'Israël d'abord, et du peuple chrétien ensuite, est dans toutes les mémoires, et ce que nous en avons dit dans notre coup d'œil rétrospectif sur la Palestine, suffit au but que nous nous proposons ; mais arrêtons-nous avec un regard de complaisance sur le plus saint de ses monuments dont nos Pères vont prendre la garde, sous la surveillance attentive de la chrétienté. Le docte Frère Liévin va nous en présenter la description et l'histoire :

« Constantin, ayant fait monter avec lui le christianisme sur le trône des Césars, ordonna de rechercher, sous l'amas considérable de décombres qui le recouvraient, le saint tombeau du Sauveur. Aussitôt que le monument, parfaitement conservé, eut été mis entièrement à découvert, sous la direction de saint Macaire, évêque de Jérusalem, l'impératrice sainte Hélène fit séparer le Calvaire du rocher qui renfermait la grotte sépulcrale, de manière à en former un édifice isolé de toutes parts.

Elle orna magnifiquement le sépulcre, fit paver de belles pierres la place qui l'entourait et l'embellit de trois galeries superposées. Ces galeries régnaient tout autour de cette place, excepté du côté de l'Orient : car c'est là, près du saint tombeau, que s'éleva une basilique à cinq nefs destinée à relier ensemble le Calvaire, le Saint-Sépulcre et tous les autres Lieux-Saints environnants, les renfermant ainsi dans un seul vaisseau remarquable surtout par son immensité. Les travaux furent achevés en dix ans et la basilique apparut grande, magnifique, digne en tous points des sentiments qui l'avaient inspirée, ainsi que des dépenses et des soins dont elle avait été l'objet. Eusèbe, l'historiographe de Constantin, nous en a laissé une description détaillée. Afin de nous faire comprendre par un seul trait quelle était la magnificence et la richesse de cet édifice, il dit que les

murs, revêtus des marbres les plus beaux, soutenaient un plafond formé de caissons dorés dont l'effet merveilleux produisait le même éclat qu'une mer d'or pur, tout étincelante de lumière. Malheureusement, ce splendide et majestueux édifice resta à peine 278 ans debout. En 614, Chosroës II, roi des Perses, enleva tout ce qu'il y avait de plus précieux dans la basilique, entre autres choses la vraie Croix et les instruments de la Passion qui s'y trouvaient, puis il la livra aux flammes.

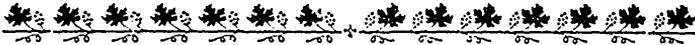
(A suivre.)



LE SANTO BAMBINO

Tous nos lecteurs savent que le Santo Bambino ou l'Enfant Jésus miraculeux de Prague est en grande vénération à Rome, depuis des siècles déjà, dans l'église Franciscaine de l'Ara-cœli ; cette dévotion est éminemment catholique et franciscaine. Il serait à souhaiter qu'elle se répandît de plus en plus ; pour aider à cette diffusion le R. Père Gardien des Grottes de Brive a eu l'heureuse idée de reproduire le Santo Bambino en magnifiques petites statuettes auxquelles le public catholique réserve le meilleur accueil. Nous souhaitons que ces statuettes traversent l'Océan pour être mises en vente parmi nous. — Aujourd'hui on les trouve au magasin Notre-Dame : aux Grottes de saint Antoine à Brive (Corrèze) France.





VIE ABRÉGÉE

DU

T. R. Père Arsène-Marie de Servières
Provincial des Frères-Mineurs



T. R. PÈRE ARSÈNE-MARIE DE SERVIÈRES

CHAPITRE TROISIÈME

Le Noviciat à Pau.— Les Expulsions.

I



DANS sa sainte impatience de revêtir les livrées de la pauvreté, Jean Beix avait quitté sa famille et Servières sans avoir encore reçu la lettre d'obédience du Ministre Provincial. Il se rendit au Couvent de Brive, c'est là qu'elle lui parvint. Après avoir prié avec ferveur le grand Thaumaturge franciscain de bénir sa vocation et sa

résolution bien arrêtée « de devenir un saint religieux, » joyeux et alerte, il prit le train qui devait le conduire à Pau (Basses-Pyrénées, France) au noviciat des Frères-Mineurs.

Il y arriva le 5 Août, et le 14 du même mois, il fut appelé à l'honneur tant désiré de porter les livrées séraphiques.

Il faudrait dire ici sa joie et ses impressions, il les a consignées dans des lettres que nos lecteurs liront avec profit et plaisir dans sa vie écrite par le P. Norbert. — Qu'il nous suffise de dire qu'au noviciat le Fr. Arsène devint, tout de suite, le type et le modèle du religieux. — Son gardien disait de lui : « Regardez-le, il vient d'arriver, et il a déjà la tenue d'un ancien religieux. » C'était vrai, il montra dès lors ce qu'il devait être toute sa vie : un modèle accompli des vertus religieuses, modeste, ne cherchant qu'à se taire et à se cacher. Très grave dans son maintien et dans ses paroles, cependant son caractère était toujours gai. Alors que les pénitences du noviciat fatiguent et quelquefois exténuent les novices, Fr. Arsène se sentit fortifié après une quinzaine de jours du régime de la communauté : c'est qu'il avait trouvé le lieu de son repos.

En parcourant les lettres qu'il écrivit durant ce temps à sa famille, on reste doucement ému, sous le charme de cette pensée que le religieux, qui dit adieu aux parents, ne renonce pas à les aimer : loin de là, l'affection naturelle s'avive et s'épure, par suite de la séparation, à la flamme de la divine charité qui a sa source dans le Cœur de Jésus. Notre novice priait beaucoup pour les siens, leur adressait de temps en temps de pieuses missives qui étaient toujours des exhortations à mieux aimer et à mieux servir le bon Dieu.

Cependant l'année du noviciat s'écoulait rapidement : Fr. Arsène voyait arriver avec anxiété et avec joie tout à la fois le moment où il allait s'engager dans la voie de la perfection par les trois vœux de religion : il se demandait s'il était bien préparé, mais il lui tardait aussi d'être Frère-Mineur.

Sur ces entrefaites, les fameux décrets d'expulsion contre les Ordres religieux furent votés en mars 1880. — Fr. Arsène ne s'en troubla point, et continua son noviciat sous le regard de Dieu.

L'orage grondait sourdement au dehors, mais le jour fixé pour la profession de notre Novice arriva avant que la foudre eût

éclaté, et le 15 août, fête de l'Assomption. Fr. Arsène prononça ses vœux. Ce fut pour lui un jour du ciel, il se donna entièrement à saint François et promit de garder toute la Règle, sans glose et sans restriction. Assurément, à cette date, l'Ordre compta un vrai *Frère-Mineur de plus*.

II

Deux jours après, le 17 août, Fr. Arsène quittait le Couvent de Pau et se rendait à celui de Béziers pour y suivre le cours de philosophie: on était presque à la veille des expulsions. En passant, il put s'agenouiller dans la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes et placer sa vie religieuse sous la protection de celle qu'il aimait tant durant toute sa vie. Les Scolastiques étaient nombreux et bien doués intellectuellement, Fr. Arsène fut un des meilleurs. Son esprit sérieux et solide scrutait avec opiniâtreté les points les plus ardens de la philosophie, et plus tard de la théologie. Sa mémoire était un peu lente, mais un labeur assidu y gravait ce qu'il lui confiait.

La ville de Béziers possède un groupe de catholiques bons et ardents, mais le nombre des mécréants y est considérable, ce qui valut aux Franciscains de Béziers d'être les premiers, après les Pères Jésuites, expulsés de France. Ce fut le 16 octobre 1880 qu'eut lieu cette expulsion brutale et injuste. Quand on l'arracha de force à sa cellule, le Fr. Arsène était à genoux devant un crucifix et priait avec ferveur pour ses persécuteurs.

Alors commença une série de dévouements admirables de la part de nos généreux bienfaiteurs et de pérégrinations bien pénibles pour nos religieux. — Après quelques jours passés chez M. le vicomte de Cassagne, avec ses frères, le Fr. Arsène partit pour Pau, où ils arrivèrent le 23 octobre. Leur séjour n'y fut pas de longue durée.

Le 6 Novembre, les commissaires de police et les agents arrivaient au couvent et procédaient à l'exécution brutale des fameux décrets. Il n'entre pas dans notre cadre d'en raconter les péripéties, on les lira avec pitié pour les religieux et indignation contre les persécuteurs, dans l'ouvrage que nous résumons. Cependant Fr. Arsène gardait le calme et la paix, il avait son maintien grave et modeste, tenait les yeux baissés, priait

beaucoup et ne perdait pas le recueillement au milieu des petites aventures de ce temps des expulsions.

Chassés de Béziers et de Pau, nos religieux se retirèrent à Idron dans le château de M. le Comte de Beaumont. Idron est aux environs de Pau, là le Fr. Arsène et les Scolastiques restèrent presque une année, du mois de novembre au mois de juillet. A cette date, ils furent avertis qu'ils allaient quitter le sol de la patrie et passer en Espagne, afin de repeupler à Notre-Dame de Loretto, près Séville, un grand et antique monastère de l'Ordre.

Avant de se séparer, le cher Comte de Beaumont voulut avoir la photographie de la Communauté, groupée sur le perron du château ; elle se composait de 19 religieux. Fr. Arsène est le dernier sur la dernière marche de l'escalier, les mains dans les manches, les yeux baissés, la tête inclinée : on dirait un mort (1).

Il était vraiment mort au monde, et ce fut d'un pas léger qu'il prit, avec ses maîtres et compagnons, la route de l'exil, tout en murmurant encore une prière pour la chère famille qui s'était tant dévouée pour les pauvres enfants de saint François.

(A suivre)

FR. GASTON, O. F. M.



(1) C'est de ce groupe qu'on a pu retirer la photographie du Père que nous reproduisons, et qui a été mise en circulation en France et au Canada.

Le Délégué Apostolique

AU CANADA

(De *l'Univers* 7 juillet)



Sous le pontificat de Léon XIII, le Canada, cette portion si intéressante de l'Eglise catholique, a reçu deux fois déjà la visite de délégués apostoliques.

Mgr Raphaël Merry del Val, camérier secret participant de Sa Sainteté, y remplissait naguère une mission qui a duré quelques mois.

Précédemment le Rme P. abbé Henri Smëulders, Cistercien belge, y avait été envoyé pour traiter avec les évêques plusieurs questions importantes (1).

Léon XIII, dans sa profonde sagesse, croit le moment venu d'établir au Canada une délégation apostolique permanente, comme celle des Etats-Unis, et il vient de faire choix, pour cette charge délicate, d'un prélat qu'il avait, paraît-il, l'intention d'envoyer à Washington, lorsque Mgr Satolli fut créé cardinal.

Si, en 1896, le Saint-Père choisit, pour succéder au cardinal Satolli, le général des Ermites de Saint Augustin, Mgr Sébastien Martinelli, archevêque titulaire d'Ephèse, il ne devait pas tarder beaucoup à honorer de sa confiance en lui donnant une semblable mission, Mgr Diomède Falconio, archevêque d'Acerenza et Matera.

Né le 20 septembre 1842 à Pescocostanza, dans les Abruzzes, Mgr Falconio appartient à l'ordre des Frères Mineurs de Saint François, où il est entré en 1860, dans la province réformée de Saint Bernardin des Abruzzes.

Après avoir fait de brillantes études, sous la direction de savants religieux de la province romaine, il était destiné à la mission de l'Amérique du Nord et partait de Rome pour les Etats-Unis le 3 novembre 1865. Il fut ordonné prêtre aux pre-

(1) Et avant Mgr Smëulders, Mgr Conroy, évêque d'Armagh, en Irlande, est venu au Canada comme délégué du Saint-Siège.

(Note de la *Vérité*, de Québec.)

miers jours de l'année suivante, par Mgr Timon, évêque de Buffalo.

Au mois de juillet 1866 il est nommé professeur de philosophie et vice-président du collège franciscain d'Allegany (Etat de New-York).

Il devient successivement, en 1867, secrétaire de la province franciscaine d'Amérique de l'Immaculée-Conception et professeur de théologie ; président du séminaire et du collège de Saint Bonaventure d'Allegany en 1868 ; chargé d'un poste de confiance par Mgr Henry Carfagnini à Newfoundland et, le 26 décembre 1871, à Harbor Grace (2).

Nous n'en finirions pas si nous voulions rapporter les innombrables témoignages d'estime et d'affection qui lui furent partout prodigués aux Etats-Unis et, en particulier, dans cette dernière résidence.

Dix ans plus tard, ayant dû retourner en Amérique, après un long séjour en Europe, il fut l'objet des plus touchantes démonstrations de sympathie de la part de ses anciens subordonnés, qui n'avaient jamais pu se consoler de son départ et débordaient d'enthousiasme à son retour au milieu d'eux.

De 1883 à 1892, le T. R. P. Diomède Falconio exerça son zèle parmi ses frères d'Italie, comme ministre provincial de cette même province de Saint-Bernardin, qui avait abrité sa jeunesse religieuse et que la révolution italienne avait depuis presque détruite. Il fut chargé de la reconstituer, de rouvrir le noviciat, de fonder la maison d'études et de restaurer la plupart des anciens couvents. L'Archevêque d'Aquila ayant vu de près l'activité du provincial et appréciant ses hautes qualités, voulut lui donner une marque d'estime en le nommant examinateur synodal de son archidiocèse et faire ainsi profiter son clergé de ses lumières.

En 1888, il venait d'être réélu supérieur de sa province, lorsque au mois d'octobre, le chapitre général des Franciscains le choisit à l'unanimité pour procureur général des Frères Mineurs des provinces réformées d'Italie près le Saint-Siège.

(2) Nos cousins de France se laissent envahir par l'anglais plus facilement que nous. Au Canada, nous écrivons : Terre-Neuve et Hâvre de Grâce.

(Note de la Vérité, de Québec.)

Plus d'une fois il fut chargé par les RRmes PP. Bernardin de Portugaluro et Louis de Parme, ministres généraux de l'Ordre, de missions délicates et difficiles dans diverses provinces. C'est ainsi, qu'avec le titre de commissaire et de visiteur, il parcourut treize provinces, rétablissant les couvents et répandant la vie française partout avec succès, mais surtout dans l'Italie méridionale.

Il était sur le point d'aller visiter la France par commission de son général, au moment où eut lieu le consistoire (11 juillet 1892) dans lequel Léon XIII le préconisa évêque de Lacedonia.

Il fit son entrée solennelle à Lacedonia le 2 février 1893 et se mit aussitôt à l'œuvre, si bien qu'il a renouvelé ce diocèse. Son affabilité unie à une grande fermeté de caractère lui a permis de se concilier la déférence de l'autorité civile en même temps qu'il devenait très populaire, cherchant d'ailleurs à se mettre en contact avec les fidèles. Dans l'espace de trois années qu'il est resté à Lacedonia, il a fait deux fois la visite de tout son diocèse. Il a écrit des lettres pastorales fort remarquées, une, entre autres, sur le *Respect que les catholiques doivent à leurs prêtres*, qui mériterait d'être traduite dans notre langue.

Le Souverain Pontife, juste appréciateur du mérite, élevait en 1895 l'évêque de Lacedonia aux sièges archiépiscopaux réunis d'Acerenza et Matera.

Mgr Falconio s'est acquis dans ces archidiocèses, la même réputation qu'à Lacedonia.

Le voilà maintenant prêt à partir pour la Nouvelle-France, ce cher Canada dont il possède les deux langues usuelles à la perfection.

Nous qui avons l'honneur de connaître l'éminent prélat, nous pouvons affirmer qu'il possède toutes les qualités et tous les dons capables de le faire non seulement estimer et apprécier, mais encore chérir du clergé et des fidèles canadiens. Le Saint-Siège aura en lui un noble représentant et le Canada un ami aussi dévoué que sage.

Bien des vœux accompagnent le très distingué et très digne délégué apostolique.

HENRI DE SURREL DE SAINT-JULIEN,

Missionnaire apostolique, Tertiaire.

Les dernières nouvelles de Rome nous apprennent que Monseigneur Falconio a choisi, comme secrétaire de la Délégation, le R. P. Edouard de Padfield, religieux anglais de notre Province de France, et comme secrétaire particulier le R. P. Etienne de Clavette, de notre couvent de Montréal, qui fut appelé l'année dernière à Rome pour y suivre un cours de hautes études.



GUÉRISON MIRACULEUSE À SAINTE-ANNE

Au pèlerinage franciscain du 17 juin.

EMILE, jeune enfant de Mr Charles Thibault, de Montréal, souffrait beaucoup aux jambes depuis plusieurs mois, et vers le premier jour de juin des taches rouges se voyaient aux jambes, sur une surtout. Le médecin de la famille mandé alors hésita à se prononcer sur la nature du mal et laissa les parents dans une grande inquiétude. Il prescrivit certains médicaments, mais le mal progressait toujours, bientôt l'enfant dut garder le lit la plus grande partie de la journée : il ne pouvait plus se mettre à genoux et ne marchait qu'avec de grands efforts. Le médecin déclara enfin que le pauvre Emile avait l'enveloppe des os tibias attaquée et que la carie en était commencée. Qu'on juge de la désolation des parents, eux surtout qui connaissaient déjà cette triste maladie, ayant vu un membre de leur famille mourir, après un long martyre de trois ans, du même mal dont leur enfant était à son tour attaqué. Elia, sœur du malade, demanda à ses parents de la laisser aller avec son jeune frère au pèlerinage des RR. PP. Franciscains, lequel devait partir le 17 juin : le petit malade lui-même en répéta la demande à son père et à sa mère, qui s'y opposaient, disant qu'il ne pourrait supporter le voyage : il fallait en effet prendre garde de ne pas même frôler ses membres souffrants en passant près de lui, tant ils étaient sensibles. Cependant, sur les instances

réitérées des deux suppliants, dont la confiance en le secours de Dieu et de la Bonne sainte Anne furent d'un grand poids auprès de leurs parents, ceux-ci se décidèrent le jour même du départ des pèlerins à les laisser partir, mais non sans avoir d'abord pris l'avis du médecin, qui ne s'opposa pas au voyage et déclara même qu'il en était content. Elia partit donc avec la ferme confiance que son jeune frère serait guéri. — Etait-ce le commencement du prodige qui allait avoir lieu . . . on ne sait, mais toujours est-il que le soir, au moment du départ, Emile gravit sans trop de peine l'embarcadère du bateau ; il se fit masser les jambes sans trop se plaindre, et toute la nuit dormit assez bien. Chacun sait qu'à Sainte-Anne de Beaupré, du débarcadère à l'église la distance est assez considérable. Emile put la franchir à pied sans souffrir apparemment. La messe des pèlerins commença aussitôt . . . mais ici nous cédon la parole à la sœur du miraculé : on sent à la simplicité de ce récit que celle qui le raconte a été le témoin d'un événement prodigieux.

« A notre arrivée à l'église, il y eut la sainte messe à laquelle je fis la sainte communion : mon petit frère était toujours assis. Au moment de l'élévation, je lui demandai de vouloir bien essayer de se mettre à genoux ; il commence tout doucement et réussit ; il resta quelques instants dans cette position. — je ne saurais dire combien longtemps. Après la sainte messe, nous allâmes déjeuner, et comme à plusieurs reprises je lui demandais s'il sentait du mal, il me répondit invariablement qu'il ne souffrait pas. Je commençai à croire qu'il était guéri. Après que nous eûmes déjeuné, je le conduisis à la Scala Santa. Je lui demandai de monter avec moi, et voilà qu'il monte jusqu'au haut sans se plaindre. Je lui demandai encore une fois si ses jambes lui faisaient mal, il me répondit que non. Il est vraiment guéri, me dis-je alors : je débordais de joie. N'y tenant plus, je priai le R. Père Raymond de vouloir bien m'aider à remercier Notre-Seigneur de la grande grâce que nous venions d'obtenir par l'intercession de la Bonne sainte Anne.

« Cependant, je n'avais pas encore osé enlever les bas aux jambes de mon petit frère afin de les voir : il me semblait que c'eût été de l'incrédulité. Je n'avais pas besoin de voir pour croire qu'il était guéri. Mais le soir (18 juin) trois RR. PP. Français qui étaient à bord vinrent trouver mon frère ; alors je

me décidai d'enlever les bas et les linges qui lui enveloppaient les jambes. C'en était fait : il était réellement guéri ! Le Père Marie-Alcantara le frappa légèrement aux jambes : l'enfant dit qu'il n'en ressentait aucun mal. A notre arrivée à Montréal, le médecin vint voir son patient de la veille, et resta extrêmement surpris en lui voyant les jambes complètement guéries : elles étaient encore un peu bleues. Il déclara cette guérison tout à fait surnaturelle et miraculeuse, et dit qu'il allait fournir un certificat. Quelques jours plus tard, je retournai chez lui avec mon frère. De nouveau le médecin lui examina les jambes, qui ne portaient plus aucune trace du mal. Il me donna alors le certificat qui suit.

A l'heure présente le petit miraculé ne ressent plus aucune douleur et peut courir tout aussi bien que s'il n'eût jamais été malade. Voilà les faits tels que je les connais et les crois vrais. Gloire, amour, reconnaissance à Jésus-Hostie ! Remerciements à la Bonne sainte Anne de Beaupré ! »

Montréal, 26 juin 1899. (Signé,) ELIA THIBAUT.

Certificat du médecin qui a donné ses soins au jeune Emile Thibault.

« J'ai donné mes soins à Emile, enfant de Monsieur Charles Thibault, avant son départ pour Sainte-Anne de Beaupré.

L'enfant commençait à faire de l'ostéo-myélite des adolescents la à partie supérieure des os tibias, le périoste était pris. -- Cette maladie est grave et la durée en est souvent longue. Dès le jour de son arrivée de Sainte-Anne de Beaupré, j'ai constaté que la maladie était complètement disparue sans laisser aucune trace. De plus, l'enfant marche à perfection et peut même courir, quoiqu'il marchât très difficilement avant son départ

Dans les circonstances, je crois fermement que cette guérison soudaine est tout à fait surnaturelle et miraculeuse.

G. A. HENRI DUFRESNE, M. D.

Montréal, 245, Roy, 20 juin 1899.

Avis: Le pèlerinage des Sœurs Tertiaires au Cap de la Madeleine aura lieu le 6 septembre.

Départ du bateau au quai Jacques-Cartier, le mercredi, 6 septembre à 7 $\frac{1}{2}$ h. du soir.

Direction des Fraternités du Tiers-Ordre
de Saint-François d'Assise



Le travail que nous entreprenons a pour but de répondre à une multitude de questions pratiques, et de détails qui nous sont posés tous les jours. Partout on sent le besoin de l'uniformité dans la direction des Fraternités. En mettant en ordre et par écrit ce que nous pratiquons, en nous inspirant des observations bienveillantes qu'ont voulu nous adresser divers Directeurs expérimentés, nous avons cru pouvoir contribuer à ce résultat. Sans doute, tout ce que nous disons dans ce petit opuscule ne peut être mis en pratique partout, car tel moyen, très utile dans une Fraternité nombreuse, peut, au contraire, devenir une entrave au fonctionnement régulier dans une Congrégation moins importante. Aussi, n'entendons-nous pas donner des principes absolus, mais simplement des règles générales qui seront nécessairement subordonnées aux circonstances de personnes et de choses. Afin que chaque Directeur d'ailleurs puisse distinguer aisément ce qui est de simple conseil et *directif* de ce qui est *prescrit* en tant qu'imposé ou dérivant directement des documents authentiques, nous aurons soin de l'indiquer en son lieu.

C'est ainsi que le Rév. Père Jules du Sacré-Cœur, actuellement Commissaire Général du Tiers-Ordre pour la France, bien connu pour son expérience consommée dans ces questions, commence son *Manuel sur la Direction et la Vérité des Fraternités du Tiers-Ordre séculier de Saint François d'Assise*.

Nous nous proposons, pour venir en aide aux Directeurs des Fraternités, aux membres des Discrets et à tous les officiers des Fraternités, de reproduire en partie cet excellent opuscule dans la *Revue*, en y ajoutant les conseils que fournit l'expérience de tous les jours et le progrès imprimé à l'organisation du Tiers-Ordre par les congrès dont le même Rév. Père Jules a été le promoteur.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Le Tiers-Ordre de saint François se divise en deux branches :

1. *Le Tiers-Ordre régulier* comprenant les membres qui vivent dans le cloître ;

2. *Le Tiers-Ordre séculier* tel qu'il fut fondé par le saint Patriarche pour tous les fidèles qui vivent au milieu du monde.

La Règle, confirmée par le Pape Nicolas IV, dans la Bulle *Supra montem*, vient d'être modifiée dans sa forme et dans quelques-unes de ses pratiques, par la Constitution *Misericors Dei Filius* de Sa Sainteté Léon XIII.

Dans le Tiers-Ordre séculier, on pourrait distinguer trois classes de Tertiaires :

1. Ceux qui font le vœu de chasteté et portent extérieurement l'habit du Tiers-Ordre. Sauf quelques ermites, gardiens de Sanctuaires dans l'état actuel de la société, cette catégorie ne peut guère exister en France. Dans tous les cas, ces Tertiaires doivent être autorisés et par l'Ordinaire du lieu et par les Supérieurs religieux :

2. Ceux qui vivent isolément et n'appartiennent à aucune Fraternité. Ils n'assistent pas aux assemblées, mais ils observent d'ailleurs en leur particulier les autres prescriptions de la Règle. Cet isolement est sans doute étranger à la Règle qui fait à tous l'invitation de se rendre à l'assemblée mensuelle : mais, lorsqu'ils ont des motifs légitimes, ils doivent être considérés comme de vrais Tertiaires. Dans cette catégorie, sont comprises, par exemple, les personnes qui habitent un lieu où n'existe pas de Fraternité, celles qui, vivant près d'une Fraternité, ont des raisons jugées légitimes par le Directeur local pour ne point en faire partie, les prêtres, par exemple, lorsqu'ils n'ont pas dans leur diocèse de *Fraternité ecclésiastique*, etc. . . .

Mais les Tertiaires qui ne pratiquent rien de la Règle ou négligent sciemment et volontairement les prescriptions essentielles du Tiers-Ordre, ceux qui, de *parti pris*, vivent en dehors de toute relation avec les Supérieurs qui ont reçu du Saint-Siège le droit et le devoir de les diriger, de les reprendre et de les encourager, tous ceux-là ne retiennent de Tertiaire que le *nom*. Ils sont, en quelque sorte, au Tiers-Ordre, ce que sont au christianisme ces chrétiens qui, après le baptême, n'ont plus aucun rapport avec les Ministres de Dieu. Peut-on, en vérité, appeler *Tertiaires*, ces personnes qui se souviennent à peine qu'un jour elles ont pris part à une cérémonie, ou ces autres

qui, faisant un choix parmi les pratiques de la Règle, retiennent celles qui les gênent le moins, dans l'espoir de gagner ainsi un plus grand nombre d'indulgences? Mais c'est là ne comprendre ni l'essence et le but du Tiers Ordre, ni la nature et les conditions des Indulgences. Nous le répétons, ces sortes de personnes n'ont de Tertiaire qu'un *nom illusoire* : elles sont plutôt le déshonneur du Tiers Ordre :

3. De la troisième classe sont ceux qui font partie d'une Fraternité canoniquement érigée.

Nous ne nous occuperons ici que des Tertiaires vivant en Fraternité.

Une *Fraternité* ou Congrégation est la réunion en Société des Tertiaires dépendant d'un seul et même Directeur.

Les Fraternités sont constituées par l'autorité du Ministre Général, du Provincial ou du Gardien, et c'est à eux que les Frères et les Sœurs de la Pénitence restent toujours soumis en ce qui concerne leur profession. Les Supérieurs gouvernent les Fraternités par l'intermédiaire de Religieux de l'Ordre appelés *Visiteurs*, et, dans les lieux où il n'y a pas de couvent de Religieux, ils peuvent en confier la direction à des prêtres séculiers, en leur délivrant un diplôme de *Directeur*. Ce diplôme leur confère le pouvoir d'admettre les fidèles à la Vêture, à la Profession, d'ériger la Fraternité, de présider les assemblées, etc.

Nous avons donc à parler :

- I. De la Fraternité,
- II. De la Direction de la Fraternité,
- III. De la visite de la Fraternité.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE



ongrès régional du Tiers-Ordre à Moulins, France. — Nous voulons dire un mot de ce Congrès à nos lecteurs et abonnés parce qu'il est surtout l'œuvre du Rév. Père Fulcran que beaucoup ont connu et aimé à Montréal où il fut Gardien des Frères-Mineurs.

Son zèle ne s'est pas ralenti et sous son habile direction le Congrès de Moulins a réuni de nombreux délégués qui ont travaillé avec ardeur à améliorer et à éendre l'action du Tiers-Ordre. Nos lecteurs prieront pour que le bon Dieu accorde au Rév. Père Fulcran le succès dû à ses travaux.

CANADA

PORTIONCULE. — Comme tous les ans la Portioncule a été un véritable triomphe à Montréal. Innombrables ont été les visites faites à cette humble chapelle d'où sortaient en ce jour en si grande abondance les grâces et le pardon. Dans l'après-midi du 2 août la pluie nous a forcés d'interrompre les visites mais elle n'a pas interrompu la piété ; retenus dans l'église, la prière n'en a été que plus continue. A 4 heures Mgr l'Archevêque a donné la bénédiction du Très Saint Sacrement. A la vue d'une si grande multitude son cœur, comme celui du Divin Maître, a été touché et dans un discours ému il nous a exprimé sa joie et la confiance qu'il avait aux prières de son peuple.

Visites des Fraternités, Sainte-Dorothée. — Du 27 au 31 juillet. Fraternité pleine de zèle pour l'observance de la Règle. Les Tertiaires donnent le bon exemple en toutes choses. Cette ferveur est due au zélé Directeur, M. l'abbé Casauban, qui estime beaucoup le Tiers-Ordre.

4 prises d'habit et 5 professions ont clôturé la visite.

Saint-Hyacinthe. — Le 4 août dernier, les RR. PP. Dominicains célébraient la fête de leur bienheureux P. Saint Dominique. Fidèles aux traditions, des Religieux de la communauté des Frères-Mineurs de Montréal s'étaient réunis aux Frères-Prêcheurs pour ne former en ce jour qu'une seule et même famille. — La nombreuse assistance, nous n'en doutons pas, fut édifiée de voir les fils de saint Dominique céder leur place aux enfants du Pauvre d'Assise pour tous les offices de la journée. En conséquence le Rév. P. Colomban, Gardien des Frères-Mineurs, assisté de ses religieux, célébra la Messe solennelle et donna le Salut. Il faut mentionner ici le magnifique cantique en l'honneur de saint Dominique qu'une voix douce et forte nous fit entendre et dans lequel on sentait l'amour d'un enfant qui jette aux échos les sublimes accents de la prière et de la louange. — Le panégyrique du Saint fut prononcé par un de ses fils, le R. P. Lebon,

VIENT DE PARAÎTRE

HISTOIRE UNIVERSELLE

DES

MISSIONS FRANCISCAINES

D'après le T. R. P. MARCELLIN, de Civezza, M. O.

Ouvrage traduit de l'italien et disposé sur un nouveau plan

Par le R. P. VICTOR-BERNARDIN

de Rouen, O. F. M.

LA CUSTODIE FRANCISCAINE DE

TERRE-SAINTE

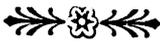
Deux volumes in 8, comprenant XXXIII chapitres, 680 pages.

Prix : 6 francs : par colis postal, 6 francs 85.

Tolra, Libraire éditeur, rue de Vaugirard, 76, Paris.

Jusqu'ici on avait publié divers livres sur la Terre-Sainte, mais aucun n'embrassait l'histoire complète de la Custodie franciscaine depuis sa fondation par saint François jusqu'à nos jours. Celui qui paraît comble magistralement cette lacune et répond aux vœux des palestiniologues et de tous les amis de l'Ordre Franciscain.

L'histoire des Lieux-Saints occupe une place à part dans les *Annales* des Missions et même de l'Eglise catholique, parce que la Palestine est le berceau du christianisme, parce que les sanctuaires qui subsistent portent encore le témoignage de la vie et de la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ, parce que la Papauté, après avoir suscité et encouragé les Croisades, s'intéresse souverainement à la conservation et à la récupération des Lieux-Saints.



CALENDRIER



SEPTEMBRE

- V. 1 Bse Isabelle, V., 2 O. — S. Égide, abbé. — SS. XII Frères, MM.
- S. 2 S. Etienne, roi de Hongrie, C.
- D 3 15me dim. après la Pentecôte. — BB. Jean de Pérouse, p., et Pierre de Sasso Ferrato, f. l., 1 O., MM.
- L. 4 Ste Rose de Viterbe, V., 3 O. — *I. P., 256 a. 50 q., E. F.*
- M. 5 B. Gentil de Mathelica, p., 1 O. M.
- M. 6 SS. Cyrille et Méthode, EE. CC. — B. Vincent d'Aquila, f. l., 1 O.
- J. 7 S. Laurent Justinien, E. C.
- V. 8 Nativité de la T. Ste Vierge. — *A.G. no 26* — S. Adrien, M.
- S' 9 Bse Séraphine Sforza, Vve., 2 O. — S. Gorgon, M.
- D. 10 16me dim. après la Pentecôte. — T S. N. de Marie. — S. Nicolas de Tolentino, C.
- L. 11 S. Alphonse de Marie Liguori, E. C. D. — SS. Prote et Hyacinthe, MM.
- M. 12 BB. Apollinaire Franco, Pierre de l'Assomption, Jean de Ste Marthe, Richard de Ste Anne, Pierre d'Avila, François Galvez, Louis Sassandra, François de Ste Marie, Antoine de S. Bonaventure, Jérôme de Torrès, prêtres; Louis Sotelo, évêque élu; François de S. Bonaventure, clerc; Vincent de S. Joseph, Didace de Ste Claire, Barthélemy Saurel, Antoine de S. François, Dominique, Gabriel, frères lais, 1 O.; Léon Satuma, Louis Baba, Gaspar Voz, Thomas Vò, François Cuffio, Luc Chiemon, Michel Chizaimon, Louis Matzuo, Martin Gomez, Thomas Tzugi, Louis Maqui, Jean Maqui, Louis Nifaci, François Nifaci,



« L'âme qui a été purifiée par Dieu... toutes les autres choses, même les relations, rielle qui périt; pour elle la croix... dont le fruit est plein de douceur. »

« Si vous voulez vous sauver, ne... choses qui vous arrivent. Si... soins et vos efforts à vous séparer... que vous pourriez recevoir de la croix... Les démons de la consolation... les démons de la tribulation. »

RECOM

8 Familles. — 11 Pécheurs. — 14 Malades. — 7 Vocations. — 1 Action de grâce.

Réciter 6 Ave.



1899

- Dominique Nifaci, Jean Tomachi, Dominique Tomachi, Michel Tomachi, Thomas Tomachi, Paul Tomachi, Mathieu Alvarez, Michel Yamada, Laurent Yamada, Romain, Louise, Lucie de Freitas, Vve, Maria Voz, Vve, 3 O., martyrs au Japon.
- M. 13 Ste Véronique de Giuliani, V., cap.
 J. 14 Exaltation de la Sainte Croix.
 V. 15 Octave de la Nativité. S. Nicomède, M.
 S. 16 SS. Corneille et Cyprien, EE. MM.
 — SS. Euphémie et compagnons, MM.
 — Office des défunts.
- D. 17 17^{me} dim. après la Pentecôte. —
 Fête des Stigmates de N. S. P. S.
 François — *A. G. n° 25 — 7 a. 7 q.,*
 — *I. P., E. F.*
- L. 18 S. Joseph de Cupertino, p., conv.
 M. 19 SS. Janvier et compagnons, MM.
 M. 20 Quatre-Temps. — SS. Eustache et
 compagnons, MM. — Vigile.
- J. 21 S. Mathieu, A.
 V. 22 Quatre-Temps. — S. Thomas de Vil-
 le neuve, E. C. — SS. Maurice et
 compagnons, MM.
- S. 23 Quatre-Temps. — Invention du corps
 de sainte Claire. — S. Thècle, V. M.
 D. 24 18^{me} dim. après la Pentecôte. — S.
 Pacifique de S. Sévérin, p., — *I. P.*
256 a. 50 q., E. F.
- L. 25 N.-D. de la Merci. *Nov. à S. François.*
 M. 26 Bse Lucie de Salerne, V., 2 O. —
 SS. Cyprien et Justine, MM.
- M. 27 S. Elzéar, comte de Sabran, 3 O. —
256 a. 50 q., E. F.
- J. 28 B. Bernardin de Feltre, p., 1 O.
 V. 29 Dédicace de S. Michel. Archange.
 S. 30 S. Jérôme, p., C. D.

(SAINT FRANÇOIS)

ne demandez raison à aucune créature des
 ne voulez vous sauver, employez tous vos
 toute consolation et de tout honneur
 plus adroits et plus à craindre que

INTENTIONS

Grâce spirituelle. — 1 Grâce tempo-
 religieuses. — 3 Persévérances. — 4
 Plusieurs autres intentions.

Pat. Ave, Gloria.

Après le départ des Croisés, elle confia cette garde aux Frères Mineurs, disciples du crucifié de l'Alverne. Il s'agit de savoir comment ils ont rempli leur mission six fois séculaires.

Et bien ! qu'on lise cette histoire et le lecteur sera suffisamment instruit et édifié au récit des souffrances inouïes, des persécutions de tout genre, des massacres, des vexations qu'ils ont dû endurer pour conserver à l'Église ses plus beaux joyaux.

Maintenant que les temps sont meilleurs en Palestine, nul ne fait difficulté pour vouloir profiter des fruits acquis par des siècles de patience, de charité et d'héroïsme, tous veulent mettre la faucille dans la moisson, au risque même de trouver importuns les ouvriers de la première heure, oubliant que s'ils peuvent s'associer à leurs frères qui les ont appelés, ils profitent de leurs travaux et de leurs sueurs. de sang.

Dans les premiers siècles de l'Église, on baisait avec amour les membres meurtris par les chaînes ou le fer, de ceux qui avaient souffert pour le Christ : leurs fils étaient l'objet du même respect.

Les gardiens de la Terre-Sainte ont compté dans leurs rangs des générations de martyrs, de zélés missionnaires qui ont ramené à l'église des multitudes d'égarés ; leurs frères marchent sur les mêmes traces, ils ont droit au même respect. On ne peut oublier les services passés ni ceux de l'heure présente. L'Église le sait, voilà pourquoi elle les bénit, les soutient et les encourage.

Le Rév. P. Victor parle tour à tour de l'histoire civile et religieuse de la Palestine, des multiples missions qui furent confiées aux Frères Mineurs, de leurs martyrs, de leurs œuvres, des persécutions, des conversions, de la sollicitude des Souverains Pontifes ; il fait la description des sanctuaires et raconte les péripéties diverses qu'ils ont dû subir à travers les siècles, au milieu des luttes avec les Grecs, les Arméniens et les Turcs.

C'est une histoire vraiment extraordinaire, intéressante, attachante et instructive ; en lisant certaines pages on sent les larmes perler sous les paupières.

Après avoir fermé le livre, le lecteur sera édifié : il aimera les Lieux-Saints et leurs gardiens, il priera pour leurs besoins et se dévouera à cette œuvre éminemment catholique et française.

F. N.

qui nous força à admirer son parfait désintéressement : pas une parole à la gloire de son illustre famille ; mais son auditoire nombreux et choisi connaît assez les nobles actions des fils de saint Dominique pour que nous n'ayons pas à regretter cette lacune. — En un mot ce fut pour tous une bonne et sainte journée, nous en gardons un précieux souvenir.

Fraternité de Saint-Sauveur de Québec, juin 1899 (1). — Le beau mois de juin a été, pour notre Fraternité de Saint-Sauveur, le mois des joies pures et des consolations célestes. Dès ses premiers jours, unis à l'Église entière, nous célébrions la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Nous l'attendions cette belle fête et, bien avant l'heure de la messe, notre pieuse chapelle de Lourdes, rendez-vous de nos réunions de famille, se remplissait de Tertiaires anxieux de présenter leurs hommages et leurs adorations au Cœur adorable qui, ce jour-là, mieux que jamais, devait les combler de ses plus précieuses bénédictions. Pour la solennité de ce jour, les décorations ordinaires de notre chapelle ont fait place à d'autres plus grandioses : les fleurs et les lumières abondent partout, disposées avec art et bon goût : d'élégantes orillammes aux diverses couleurs et aux divers emblèmes, ornent les colonnes et se balancent, avec grâce, sur les hauteurs du rocher de la Vierge, dont les mille feux électriques nous en renvoient l'éclat avec un effet au delà de toute expression. La statue du Sacré-Cœur, surtout, est étincelante de lumière et de fleurs, et ce Divin Cœur nous apparaît, comme à la bienheureuse Marguerite-Marie, plus brillant que le soleil. Ce bon Jésus nous sourit et semble contempler, avec complaisance, la Fraternité tout entière qui est à ses pieds.

Le recueillement et la piété se révèlent sur tous les fronts, et c'est vraiment un spectacle consolant que celui de cette grande famille, unie dans une même pensée de foi et d'amour, se disposant, sous le regard de son Séraphique Père, à l'incomparable bienfait d'une communion fervente, première et plus insigne faveur d'un si beau jour.

À 7 hrs précises, une illumination plus grande et plus

(1) Malgré l'abondance des matières, nous voulions faire paraître au numéro du mois précédent ce compte-rendu qui a été retardé par un malentendu regrettable.

féerique de l'autel et du rocher, nous avertit que le saint sacrifice commence, célébré par le Rév. Père Bernèche, O. M. I. En même temps, éclatent les pieux cantiques, échos fidèles des sentiments qui animent toute l'assistance, et que les voix sympathiques de nos choristes expriment avec beaucoup de charme. Au moment de l'Évangile, le Révérend Père Directeur distribue la sainte communion qui est générale et qui se fait avec tout l'ordre et la piété que l'on a droit d'attendre de Tertiaires dignes de se nom.

L'office divin se termine, mais les Tertiaires ne sont pas las : ils prolongent autant qu'ils le peuvent, les délicieux moments de l'action de grâces : ils ont tant à dire à Jésus, tant de faveurs à solliciter de sa bonté, pour eux, pour leurs familles, pour leurs malades — hélas ! toujours trop nombreux — et pour leur Fraternité ! Et il ne faut rien moins que la perspective d'une nouvelle réunion, le soir, pour les décider à retourner à leurs devoirs d'état.

Cette nouvelle réunion eut lieu à 7 $\frac{1}{4}$ hrs., et fut le digne couronnement de cette pieuse journée. Après le chant du cantique, le Rév. Père Directeur occupa la chaire, nous fit les prières et les recommandations d'usage en nos réunions mensuelles, et nous annonça que le sermon va être donné par le Rév. Père Royer, O. M. I. L'éloge du Rév. Père n'est plus à faire, mais il semble qu'il s'est surpassé, ce soir là. En termes heureux et précis, il nous a fait une peinture saisissante de l'amour du Cœur de Jésus — Amour éternel d'où s'exhalent, sur le monde, les sacrements et toutes les grâces. . . . Avec lui, nous avons vu ce Divin Cœur confiant à l'humble Vierge de Paray le Monial, la plus redoutable des missions. Et le Rév. Père nous relate ces merveilles avec une émotion d'autant plus grande que lui-même il a eu le bonheur de visiter ces lieux bénis, témoins de tant de prodiges, d'y prier, d'y célébrer les saints Mystères. Cette voix sympathique de l'éloquent Prédicateur a porté, dans nos âmes, une émotion très grande. Mieux que jamais, il semble, nous avons compris combien Jésus est aimable et combien Il mérite que nous lui donnions tout notre cœur. Après le sermon, le Révérend Père Directeur nous donna l'absolution générale et prononça, au nom de tous, l'Acte de Consécration au Sacré-Cœur de Jésus. Puis suit la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, pendant laquelle notre chœur de chant exécuta un superbe pro-

gramme musical. Enfin, et pour dernière faveur, nous avons eu l'avantage de vénérer, après le salut, une parcelle de la Sainte Lance qui transperça le Divin Cœur. Pendant cette vénération, les échos du sanctuaire portèrent jusqu'au trône de notre Immaculée Mère, les glorieux éloges du Magnificat. Et chacun se retira, ensuite, emportant, dans son âme, un touchant souvenir de cette belle fête qui a tant contribué à l'accroissement de notre piété.

Pourtant, tout n'était pas fini. La Divine Bonté ménageait encore de nouvelles faveurs à notre Fraternité. Par un privilège spécial de Sa Grandeur Mgr L'Archevêque, nous avons, chaque année, dans notre sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, l'exposition des Quarante Heures, et c'est à ces pieux exercices qu'on nous convie, maintenant. Une grand'messe, à 9 $\frac{1}{2}$ hrs., en fit l'ouverture solennelle, le dimanche 11 juin. Pendant ces jours encore, l'appel a été entendu et tous les Tertiaires, Frères et Sœurs, ont rivalisé de zèle afin de rendre tous les honneurs dus à la Divine Hostie.

Rien de plus beau que le spectacle de cette procession de tous les Frères, portant chacun un cierge allumé et conduisant, au milieu des nuages de l'encens, cet Adorable Visiteur, jusqu'au rocher qui s'est transformé, pour la circonstance, en un riche reposoir éblouissant par ses flots de lumière ! Les tableaux et les statues du sanctuaire disparaissent sous les blanches dentelles, et font place à de superbes banderoles aux lettres d'or et aux inscriptions eucharistiques.

Les Sœurs se sont partagées les heures du jour, les Frères, celles de la nuit, de sorte que, sans cesse, la famille franciscaine a été représentée aux pieds de Jésus-Hostie et, sans cesse aussi, les prières et les chants de reconnaissance et d'amour, sont montés jusqu'à son trône de miséricorde.

Lundi, était le jour fixé pour la communion générale, et notre Séraphique Père a eu le bonheur de contempler, ce jour-là, plus de 300 de ses fidèles enfants heureux de rendre ce devoir d'adoration à son Divin Ami. La paroisse entière s'est associée à la piété des Tertiaires, pendant ces trois jours, et les échos de la chapelle ont retenti des chants pieux et des supplices de chaque Congrégation. La cérémonie de clôture se fit le mardi par une messe solennelle chantée à 9 $\frac{1}{2}$ hrs.

Pour digne complément à tant de fêtes touchantes — heureux partage de notre Fraternité pendant ce beau mois de juin — que pouvions-nous désirer de mieux qu'un beau et pieux pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré? Nos désirs furent comblés et, dimanche, le 18, nous partions pour ce pieux voyage qui se fit par le bateau et — ce qui ne gête rien, même en pèlerinage — par un jour brillant de soleil. La ferveur et la piété de ces 600 pèlerins ont brillé, avec non moins d'éclat, pendant toute cette journée. Espérons que notre Glorieuse Patronne a entendu les soupirs et les supplications de ses dévoués enfants et que tous, mais surtout nos malades, en ressentiront les bienfaisants effets!

Par une heureuse coïncidence, nous avons eu le plaisir de rencontrer, ce même jour, aux pieds de sainte Anne, nos Sœurs Tertiaires de la Fraternité de Montréal; et nous avons été édifiés autant de la piété que du courage dont elles ont fait preuve en venant de si loin. En un mot, belle et glorieuse journée, pleine de joies spirituelles pour la famille franciscaine; faveurs précieuses bien de nature à exciter la reconnaissance de chacun de ses membres et à leur inspirer la généreuse résolution d'être plus que jamais, de dignes fils de saint François, fidèles à ses exemples et à ses conseils, et dont le mot d'ordre sera toujours: « Tout pour l'amour de Jésus! »

Sr Tertiaire.

Trois-Rivières. — Le 25 juillet dernier, Sa Grandeur Mgr Cloutier recevait, dans son église cathédrale de Trois-Rivières, la consécration épiscopale, des mains de Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec. Le Très Révérend Père Léonard, Provincial de France, et le R. P. Gardien de Montréal, ainsi que le RR. Pères Frédéric et Augustin du Commissariat de Terre-Sainte représentaient l'Ordre Séraphique à cette grandiose et pieuse cérémonie. Ils venaient offrir au nouveau Prélat l'hommage de leurs félicitations respectueuses et de leur profond attachement.

Ce jour-là, la Fraternité de Trois-Rivières était plus encore que la cité elle-même, heureuse et fière. Celui qui prenait rang parmi les princes de l'Eglise, et devenait le Premier Pasteur du diocèse, était depuis longtemps son Directeur. Mieux que personne, les Tertiaires avaient pu apprécier son saint zèle et sa paternelle bonté. Il leur convenait bien de se réjouir plus que tous les autres et ce sera leur devoir d'appuyer de leurs plus constantes prières l'action pastorale de leur évêque vénéré et bien-aimé.



Le Cardinal Joseph Calasanz Vivès y Tuto, enfant de saint François. -- Depuis quinze ans, la Famille Séraphique compte un de ses membres dans le Sacré-Collège. Je veux parler de l'Éminentissime Joseph Sébastien Netto, Frère-Mineur, Patriarche de Lisbonne et Cardinal prêtre du titre des Saints-Douze-Apôtres, basilique desservie par les Mineurs Conventuels, au centre même de Rome. L'illustre prince de l'Église, compatriote de saint Antoine de Padoue, est connu en France, il a traversé notre pays, à diverses reprises, pour se rendre à Rome, à Lourdes et à d'autres sanctuaires vénérés.

Léon XIII ayant fait choix, au dernier consistoire, d'un autre enfant de saint François pour l'élever aux honneurs de la pourpre, il convient de faire connaître le nom de l'élu. Il n'est pas tout à fait étranger à la France, car il a été Gardien du couvent des Capucins de Perpignan et directeur de leur Collège Séraphique de la Province de Toulouse. C'est S. Em. le Cardinal Joseph Calasanz Vivès y Tuto.

Joseph Vivès y Tuto, né le 25 février 1854, à Saint-André de Lievaneras, près de Barcelone, fit ses études sous la direction des Pères des Ecoles Pies. Un de ses oncles appartenait à cette Congrégation, fondée par le noble et illustre Espagnol saint Joseph Calasanz.

Le jeune Vivès fut l'élève du vénéré Père Calasanz de Casanova, plus tard Commissaire général des Ecoles Pies en Espagne, et le souvenir de ce religieux admirable lui donna le désir de

porter le nom de Calasanz, lorsqu'il entra en religion dans l'Ordre des Frères-Mineurs Capucins.

C'est en 1869 que Joseph Vivès, à l'âge de quinze ans, répondit à l'appel de Dieu, avec vingt jeunes compagnons. Tous ensemble s'embarquèrent pour Guatemala, où ils entrèrent au noviciat le 11 juillet. Tel autre-fois Bernard de Fontaines, à la tête de trente jeunes hommes, se rendant au monastère de Cîteaux.

Le 12 juillet de l'année suivante, le Frère Joseph Calasanz de Lievaneras fait sa profession religieuse et, bientôt après, il est chassé par la révolution de Guatemala. Il se réfugie avec ses confrères en Californie, où ils reçoivent provisoirement une cordiale hospitalité dans une maison des Pères de la Compagnie de Jésus.

Le Père Joseph essaie d'ouvrir un couvent de Capucins dans cette partie de l'Amérique, mais le succès ne répondant pas à ses efforts, lui et ses compagnons sont appelés en France, où ils viennent édifier par leur ferveur la province de Toulouse.

Peu de temps après, le futur Cardinal était envoyé à l'Équateur sur la demande de Garcia Moreno. C'est pendant son séjour dans la *République du Sacré-Cœur* que le Père Joseph Calasanz de Lievaneras fut ordonné prêtre.

En 1876, il était de retour en France et élu Gardien du couvent de Perpignan. Plus tard, il était chargé de diriger l'École Séraphique, qu'il avait puissamment contribué à fonder.

En 1880, il fut chassé par les décrets, comme les religieux ses Frères. Il se rendit alors en Espagne, où le Père Joachim de Lievaneras, son frère aîné, était Vicaire Général des Capucins espagnols et désirait avoir un auxiliaire, pour mener à bien la réunion des Provinces espagnoles au centre de l'Ordre. Le Père Joseph fut chargé d'aller traiter à Rome cette grave affaire. Il eut la consolation d'aplanir toutes les difficultés et de consommer cette union si désirable. Ses hautes qualités attirèrent l'attention des Supérieurs majeurs, qui le retinrent dans la Ville éternelle en lui confiant la charge importante de Secrétaire général de l'Ordre. Au Chapitre, il fut élu Définiteur général, et il continuait à exercer cette fonction, lorsque Léon XIII a jeté les yeux sur lui pour en faire son conseiller. Déjà la confiance du Pape l'avait appelé dans un grand nombre de Congrégations romaines en

qualité de consultant au Saint-Office, à la Propagande, à la Congrégation du Concile, à celle des affaires ecclésiastiques extraordinaires. Il était aussi examinateur du clergé romain. Il fit enfin partie, avec le T. R. P. David, Frère-Mineur, en résidence au collège Saint-Antoine, de la célèbre commission chargée d'examiner la question des ordinations anglicanes. Le nouveau Cardinal a écrit plusieurs ouvrages de théologie et de droit canonique, en vue surtout d'aider le jeune clergé à acquérir ces sciences.

Le dimanche, 2 juillet, l'Éminentissime Vivès y Tuto a pris possession de sa diaconie de Saint-Adrien, au Forum. Cette église est celle des religieux de la Merci, dont le général est d'origine espagnole, ainsi que la plupart des Pères de la communauté attenante à Saint-Adrien.

Le nouvel Evêque de Viterbe. — Le nouvel évêque de Viterbe, dont le siège vaquait depuis la mort du regretté Mgr Clari, a été préconisé dans la personne de S. Exc. Mgr Antoine-Marie Grasselli, Archevêque titulaire de Colosses, ancien Délégué apostolique à Constantinople, et Administrateur des diocèses unis de Viterbe et Torcanella, pendant la nonciature de Mgr Clari.

Mgr Grasselli est Frère-Mineur Conventuel. Il s'est acquis la sympathie des habitants de Viterbe, surtout par son zèle à promouvoir le culte de sainte Rose, culte qui était si cher à son prédécesseur et qui, pour lui, est un culte de famille, puisqu'il est fils de saint François.

Succès des catholiques de Rome aux élections administratives. — Les élections municipales et provinciales de Rome ont été un triomphe pour les catholiques, dont la liste a passé tout entière avec une belle majorité. Sur quarante conseillers municipaux (des élections étaient seulement partielles,) l'*Unione cattolica romana* en compte vingt, et sur six conseillers provinciaux, elle a quatre de ses membres.

Il est bon de faire remarquer que les chefs de cette *Unione* sont des Tertiaires qui appartiennent à la Fraternité d'Ar. Celi, et, entre autres, le président, M. le comte Charles Santucci.

Pourquoi dans toutes les Fraternités d'hommes les Tertiaires ne chercheraient-ils pas à acquérir la plus grande influence sociale et politique, pour écarter de la gestion des intérêts publics les ennemis de Dieu et de son Christ?

C'est ce qu'ils feront désormais, il faut l'espérer.

Léon XIII aux jardins du Vatican. -- Léon XIII, sur la santé duquel les mauvais journaux recommencent depuis avant-hier à répandre des nouvelles alarmantes, se porte au contraire très bien. Il a repris ses longues promenades aux jardins du Vatican avec arrêt au pavillon qui lui sert de villégiature en été, et dans lequel il va bientôt s'installer comme les autres années.

Manifestement, Dieu veut nous le conserver, et il lui infuse la vie avec abondance, exauçant la prière de toute l'Église : *Dominus conservet eum et vivificet eum.*

HENRI DE SURREL DE SAINT-JULIEN,

Missionnaire Apostolique, Tertiaire.

Nouvelles nominations. -- Après les Consistoires du mois dernier, dont nous vous parlions dans la correspondance de juin, le Saint Père a fait de nouvelles nominations.

Mgr Louis Vecchia a été appelé à la charge de Secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Mgr Agapit Panici, à celle de Secrétaire de la S. C. des Evêques et Réguliers ; Mgr Antonio Savelli Spinola a été nommé Secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande pour les affaires de rite oriental ; Mgr Spolverini, sous-dataire, enfin Mgr Joseph Ceppetelli, évêque titulaire de Tibériade, vice-gérant du Vicariat de Rome, office laissé vacant par la promotion de Mgr Cassetta au Cardinalat.

Décrets de Béatification. -- Le 2 juillet eut lieu en présence de Sa Sainteté Léon XIII la promulgation de trois décrets : l'un pour la cause de canonisation du Bx Jean Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes, le second sur le martyr et les miracles de 49 martyrs tués en haine de la foi, en Chine, en Tonkin et en Cochinchine, enfin le troisième sur les vertus héroïques du Vble Alexandre Luzzago, patricien de Brescia.

Le Saint Père était entouré de la cour pontificale des cardinaux Parocchi, Mazzella, Aloisi, Masella, Respighi, et de plusieurs évêques. On remarquait en outre le Très Honoré Frère Gabriel, directeur général des Frères des Ecoles chrétiennes, le R. P. Cazenave, Procureur général des Missions étrangères de Paris, le R. P. Laïs avec une députation de Brescia et les avocats et Procureurs des causes.

Puissent ces serviteurs de Dieu attirer des grâces nombreuses

sur leurs pays et sur le monde entier. Il est si consolant de constater la merveilleuse et sainte fécondité de l'Église, Epouse immortelle du Christ.

Clôture du Concile Américain. - Un des grands événements et même le plus grand événement du mois à Rome est la clôture du Concile Américain, clôture qui eut lieu le dimanche, 9 juillet. Ce jour là, à six heures après-midi, S. E. le Cardinal Angelo di Pietro, Préfet de la S. C. du Concile, se rendit au Collège Latin Américain, où vint bientôt le rejoindre, S. E. le Cardinal Vivès y Tuto, Consultant du Concile. Tous deux ayant revêtu les ornements sacrés entonnèrent à haute voix une oraison du Rituel, après laquelle un des Promoteurs demanda au Président que les décrets du Concile fussent signés. Le livre des décrets fut donc porté au côté droit de l'autel, et le Président, ainsi que tous les Archevêques et Evêques présents, apposèrent leur signature.

Cette formalité accomplie, le Promoteur réclama la clôture qui, de l'assentiment de tous les Pères Conciliaires, fut aussitôt décrétée. Le Cardinal di Pietro entonna le *Te Deum* pendant lequel on découvrit deux plaques commémoratives dont l'une porte le nom des 53 Archevêques et Evêques qui prirent part à cet important Concile Latin Américain. Après la procession de tous les Pères, Mgr Plancarte, évêque de Cuernavaca, chanta les acclamations de rites. Les Evêques y répondirent à l'unisson, et enfin S. E. le Cardinal di Pietro donna la bénédiction solennelle. Un Diacre publia alors l'indulgence concédée par le Saint Père et dit ensuite à haute voix le *Proclamus in pace* auquel tous les Pères répondirent: *In nomine Christi*. Ainsi s'est terminé ce Concile dont les travaux nombreux font espérer de grands fruits pour l'Amérique Latine.

Tous les canons du Concile (il y en a plus de mille) ont été approuvés par le Saint Père. On dit que l'Archevêque de Buenos-Ayres sera nommé patriarche des Indes Occidentales, et le titre de Cardinal conféré à l'Archevêque de Santiago du Chili.

Le lendemain de la clôture, 10 juillet, Sa Sainteté Léon XIII recevait en audience collective, dans sa Bibliothèque privée, tous les Archevêques et Evêques qui avaient pris part au Concile. C'est le Cardinal Vivès qui les présenta au Saint Père. Le Souverain Pontife les entra tint avec une telle bienveillance que tous restèrent profondément touchés, mais leur émotion fut à son

comble lorsque l'Auguste Vieillard, avant de les congédier, voulut leur donner à chacun le baiser de paix et d'adieu, bénissant en même temps leurs familles, leurs diocèses et tous les Séminaires d'Amérique.

Peu à peu ces vénérables hôtes de la ville éternelle vont regagner leur champ d'apostolat, emportant comme un encouragement et un gage de succès le souvenir de la bonté paternelle du Pasteur Suprême.

Les fêtes de saint Bonaventure au collègue de Saint-Antoine. — La fête du grand docteur séraphique saint Bonaventure ne s'est pas passée inaperçue à notre collègue Saint-Antoine. La veille, nos jeunes étudiants avaient eu une séance académique sous la présidence du Cardinal Vives. Trois autres Prélats Américains, Mgr Hyacinthe Lopez, Archevêque de Linarès, Mgr Joseph de Gesu Portugal O. F. M., et Mgr de Rego Maia, avaient voulu honorer de leur présence cette réunion. Deux thèses, l'une philosophique, l'autre théologique, furent brillamment défendues. La première fut soutenue par un Père religieux Allemand, le Père Christian Kosubeks. Il s'agissait de réfuter les théories philosophiques de Regel : il le fit avec une telle fermeté d'argumentation qu'il mérita les applaudissements des savants prélats.

La thèse théologique, prouvant l'éternité des peines de l'enfer, fut soutenue par un de nos étudiants espagnols avec une vigueur remarquable. Il sut réduire victorieusement les solides objections de trois de ses compagnons, un Français, un Hongrois et un Sicilien. Le collègue Saint-Antoine deviendra, s'il plaît à Dieu, une pépinière d'apôtres qui uniront à une sérieuse formation religieuse la solidité de la doctrine si indispensable pour instruire et gagner les âmes.

Le tremblement de terre. — Les journaux vous ont sans doute déjà annoncé la nouvelle du tremblement de terre que nous avons eu le 19 juillet, vers 2 heures de l'après-midi. La secousse très violente n'a occasionné que quelques dégâts sans importance, mais comme toujours dans ces occasions, le peuple se pressa dans les rues exprimant ses impressions. Cependant quelques heures après, l'on n'en parlait déjà plus.

Les Tertiaires franciscains. — Les Tertiaires franciscains de Rome ont l'intention de convoquer pour 1900 en un congrès international leurs Frères de tous les pays. Il sera beau de voir en

cette première année du siècle nouveau, la paisible armée de la Pénitence se presser dans la ville éternelle et recevoir la bénédiction de l'Auguste Tertiaire qui n'a cessé de recommander le Tiers-Ordre comme opposition aux progrès sans cesse croissants du socialisme et de la franc-maçonnerie. Espérons que nos frères Tertiaires entendront cet appel et y répondront en grand nombre.

FR. MARIE-ANTOINE, O. F. M.

ASSISE

LA Portioncule attire toujours les âmes. Citons seulement NN. SS. l'Archevêque de Pérouse, l'Évêque de Città di Castello, accompagné de l'Évêque d'Assise, et S. G. Mgr l'Archevêque de Toulouse (aujourd'hui Son Eminence le Cardinal Mathieu,) qui était venu se préparer par une retraite à recevoir la pourpre romaine. On admirait beaucoup la piété de l'éminent prélat pendant la sainte messe à la Portioncule. Mme Turgeon, Supérieure des Sœurs du Tiers-Ordre de la Fraternité de Notre-Dame-des-Anges, *Montréal, Canada*, et sa fille, sont aussi venues faire leurs dévotions au berceau de l'Ordre Séraphique.

La Fête-Dieu et celle de saint Antoine ont eu lieu comme l'année précédente avec même concours.

Le 29 juin, nous eûmes l'honneur de porter aux Bénédictins de l'abbaye de Saint-Pierre, à Assise, la redevance annuelle que N. S. Père saint François promit à Don Pietro, Abbé du Subasio, lorsque celui-ci lui céda la Portioncule. On en sait l'histoire par cœur. Néanmoins, pour la satisfaction de nos chers Tertiaires, nous aimons à l'écrire de nouveau. La voici : le nombre de ses disciples s'augmentant de jour en jour, saint François comprit la nécessité de fixer quelque part sa demeure. Jusqu'ici il n'en avait aucune, mais se retirait volontiers dans les églises et les maisons abandonnées pour y prendre son repos. L'inconvénient de s'y trouver mêlé avec toutes sortes d'individus, qui avaient droit de s'y retirer aussi bien que François, se fit bientôt sentir. Un soir qu'il s'arrêtait dans une masure, près du ruisseau Tortueux (Rivo Torto, en italien), un paysan du voisinage y amenait ses animaux : la trouvant occupée par François et ses disciples, il entra en fureur et disait : « Combien de demeures vous faut-il donc, vous qui prétendez n'en vouloir aucune ? On vous trouve partout ! vous n'aurez pas celle-ci, oh non ! » et

avec un coup de fouet y faisait entrer ses animaux. François et ses compagnons durent nécessairement l'évacuer, et ils n'y retournèrent pas.

Guido, Evêque d'Assise, n'ayant aucune demeure à lui offrir, François alla trouver les Bénédictins de l'abbaye du Subasio, pour leur demander la Portioncule. L'Abbé, Don Pietro, le recut avec dignité et écouta avec bienveillance sa requête, puis lui dit en souriant : « Frère François, qu'est-ce que vous nous demanderiez bien pour cette Portioncule ? — Révérendissime Seigneur, je n'ai plus rien, répondit François ; nous avons tout abandonné pour l'amour de Dieu. Si vous accédez gracieusement à notre demande, nous vous enversons chaque année, pour reconnaître votre droit sur ce lieu, un petit panier de poisson si l'on peut en prendre dans la rivière. — Très bien, Frère François, nous accordons ce que vous avez demandé, *sed volumus quod locus iste Portioncule sit caput omnium vestrum* ; mais nous voulons que ce lieu soit considéré comme le chef de toutes les maisons de l'Ordre. François le promit, et, très heureux, alla avec ses religieux se fixer à la Portioncule. La nuit suivante, François et ses compagnons la passèrent tout entière en action de grâces dans la sainte chapelle.

Vers minuit, Notre-Seigneur et Notre-Dame-des-Anges, accompagnés d'une multitude d'esprits célestes, descendirent dans la Portioncule, et Notre-Seigneur dit à saint François : « François, je suis venu avec ma sainte Mère pour vous fiancer, toi et tes Frères, à ce lieu, qui est particulièrement cher à ma Mère entre tous les lieux qui lui sont dédiés dans le monde. » Dès lors, François sentit son cœur si attaché à la Portioncule, qu'il ne la quittait, même temporairement, qu'avec regret, et recommandait à ses religieux d'en avoir un soin jaloux. François ne manquait pas d'envoyer à ses bienfaiteurs de l'abbaye du Subasio le tribut annuel. Après sa mort, les Frères-Mineurs du couvent de la Portioncule l'ont continué. De leur côté, les fils de saint Benoit remettaient au Frère-Mineur porteur du poisson une dame Jeanne pleine d'huile d'olive, en signe de bienveillance. Le fait est perpétué par une des fresques de la coupole de la basilique de Notre-Dame-des-Anges, au-dessus de la Portioncule. D'un côté, on voit venir les Frères-Mineurs avec le poisson, de l'autre côté se tiennent les Bénédictins, à côté d'eux

est une grosse cruche d'huile. L'abbaye du Subasio se trouve trois heures de marche de la Portioncule, à mi-côte du mont Subasio. Par dévotion, nous sommes allés visiter ses ruines : la crypte, sous l'église abbatiale, est assez bien conservée et l'on y dit la sainte messe quelquefois. Les Bénédictins du Subasio étant supprimés, on continua à payer la redevance annuelle aux Bénédictins de Saint-Pierre. Et quand ceux-ci furent supprimés par la tempête révolutionnaire, on cessa par le fait même d'y porter du poisson. Ils commencent à se recruter de nouveau. Le R^m Père Dom Silvano, Abbé de l'abbaye de Saint-Pierre à Assise, ayant, ces jours derniers, vivement insisté pour qu'on reprenne la belle et antique tradition, nous nous sommes mis à la pêche. Malgré notre bonne volonté, nous ne pûmes prendre que de petits poissons ; car la rivière était presque à sec depuis quelque temps. Les illustres fils de saint Benoît se contentèrent de cet hommage de la sainte Pauvreté, et, après les agapes fraternelles, remirent au porteur du poisson une lettre de remerciements pour le Rév. Père Gardien.

FR BERNARDIN, O. F. M.



Mademoiselle Josephine Rivet

EN RELIGION

SŒUR MARIE JOSEPH FRANÇOIS

Décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal

Le 17 juin 1898

Au mois de mars de l'année dernière, la maladie de cœur dont elle souffrait depuis longtemps, se compliquant de plus en plus, on la fit entrer à l'infirmerie destinée aux tertiaires. Là, pendant plus de trois mois, les personnes appelées à donner des soins à cette respectable fille, comme toutes celles qui la visitèrent, purent admirer de plus près encore à quel degré d'héroïsme sa vertu était parvenue, car, sa longue maladie lui fournit de nombreuses occasions de l'augmenter.

Malgré l'intensité de ses souffrances et les crises fréquentes de suffocation auxquelles elle était en proie, jamais on ne put surprendre en elle le moindre signe d'impatience. Ses plaintes étaient des oraisons jaculatoires qu'elle lançait vers Jésus, Marie,

Joseph et son bon Père saint François qu'elle aimait avec un cœur d'enfant. De plus en plus abandonnée au bon plaisir divin, la vie et la mort lui étaient devenues indifférentes. "Si Dieu me laisse encore sur la terre, disait-elle, c'est pour l'aimer ; s'il m'appelle à Lui, il sait que je n'ai rien fait, il suppléera à tout ce qui me manque." Telle était la confiance de cette âme de foi. "Ah ! s'écria-t-elle, dans une de ces heures où elle exhalait ses soupirs vers le Ciel, il me semble qu'en voyant Notre-Seigneur, je vais me jeter dans ses bras en lui disant : " Mon bon Jésus, vous savez que je vous aime, ayez pitié de moi, recevez-moi dans votre Paradis. " Son humilité et son abnégation grandirent encore dans la modeste cellule, témoin de ses souffrances et de l'admirable soumission avec laquelle elles étaient acceptées. S'étant trouvée tout d'abord à l'infirmerie avec deux de ses Sœurs Tertiaires dont l'une était mourante, elle recevait volontiers les services de la veilleuse qu'on mettait chaque nuit dans ce département, mais quand, après la mort de sa compagne, elle vit qu'on continuait de tenir la veille auprès d'elle, elle insista auprès de la Révérende Mère Supérieure qui la visitait souvent, pour qu'on la conduisit dans une salle commune, afin, disait-elle, d'épargner ce trouble et cette fatigue aux Sœurs, aussi bien qu'à ses compagnes pour lesquelles son affectueuse sollicitude augmentait à mesure qu'elle approchait du terme. Ce désir d'être traitée comme les pauvres femmes malades des salles était encore un effet de sa profonde humilité : néanmoins, ni la Supérieure, ni les Sœurs hospitalières ne consentirent à la proposition de la patiente qu'elles aimaient et estimaient à l'égal d'une religieuse de leur communauté, tant elle s'était toujours montrée leur dévouée coopératrice, partout où elle avait été placée comme auxiliaire. Sur son lit de douleur, épuisée et presque agonisante, elle ne cessait de s'occuper des intérêts de sa petite famille Franciscaine désolée de la perte qu'elle allait faire. Quelques jours avant sa mort, elle dit à l'une des Tertiaires : " Priez pour moi ; il est une chose de laquelle je ne puis me détacher, c'est la Fraternité. Je suis inquiète de son avenir, mais si je vais au ciel, comme je l'espère, je prierai beaucoup pour le maintien et le progrès de notre petite famille. " Par désintéressement encore, elle n'aurait pas voulu mourir pendant la retraite des Tertiaires qui a lieu durant l'octave de la Fête Dieu, car, disait-elle, ma mort troublerait mes sœurs et leur causerait des distractions. " Le bon Dieu se rendit aux désirs de celle qui n'avait cherché ici-bas que l'accomplissement de son adorable volonté. Dans la matinée du jour où les Tertiaires avaient fait la communion générale pour terminer leur retraite, le jour de la fête du Sacré-Cœur, Mlle Rivet se sentit plus faible, mais, toujours humble, elle ne croyait pas mourir sitôt, s'estimant indigne de s'endormir de son dernier sommeil sur le Cœur de Jésus.... Et cependant, ce Jésus approchait, ou plutôt, il était là, dans le

cœur de sa fidèle servante qu'il achevait de parer pour l'heure du suprême sacrifice, car, dès cinq heures du matin, le Saint Viatique lui avait été apporté. C'était la dernière communion... La journée fut bien pénible. Des crises de suffocation et des défaillances se succédaient à de courts intervalles, mais, à toutes ces souffrances, la pieuse mourante n'opposait que des élans d'amour vers son Dieu, des désirs de plus en plus véhéments de s'unir à Lui pour jamais. Vers le midi, elle perdit connaissance et demeura à peu près sans mouvement jusqu'à huit heures où elle déposa sa belle âme dans le sein de Dieu, assistée des Sœurs hospitalières et de plusieurs de ses compagnes du Tiers-Ordre.

Toutes avaient demandé par d'ardentes prières la guérison de cette vertueuse fille qu'elles auraient voulu garder bien des années encore comme gardienne et directrice de la petite famille Franciscaine : mais, le fruit était mûr pour le Ciel, et le Divin Jardinier, jaloux de le voir briller dans les parvis célestes, venait le cueillir, malgré les larmes et les regrets de celles qui la vénéraient comme une sainte et l'aimaient comme une mère.

C'était fête là-haut : on adorait le Sacré-Cœur. La splendeur des Cieux rayonnait de tout son éclat, une musique ineffable berçait les élus, et Joséphine, en disant : "Mon Jésus, je t'aime et je t'adore," était partie pour jouir de la fête céleste et se perdre dans les embrassements de Dieu. Oui, elle s'en était allée jouir et être heureuse, laissant pour héritage à celles qui l'avaient vue à l'œuvre l'exemple des plus touchantes vertus, des actes sublimes de charité, un souvenir vénéré !

Mademoiselle Joséphine Rivet avait 68 ans et comptait 32 ans de profession dans le Tiers-Ordre de saint François d'Assise.

FIN





NÉCROLOGIE

Montréal. — Ernest Piché, cordigère, décédé le 21 juillet, à l'âge de 20 ans et 3 mois. Également, la mère du défunt, décédée le 4 septembre 1898, à l'âge de 44 ans. Elle faisait partie de l'Association du chemin de croix perpétuel.

— Mlle Arthémise Baumier, Tertiaire, en religion Sr Sainte-Claire. Décédée le 17 juillet (à l'Hôpital Général) après cinq ans de profession.

— Mlle Anna Amiot, en religion Sr Sainte Catherine de Siemie, après 36 ans de profession.

Fraternité saint Antoine de Padoue. — Dame Louis Bleau, née Permillia Chevalier, en religion Sr Louis de Gonzague, décédée le 18 juillet, à l'âge de 28 ans, après quatre ans de profession.

— Dame Pierre Déziel, née Léocadie Premppe, en religion Sr Pierre, décédée le 19 juillet à l'âge de 51 ans, après quelques jours de profession qu'elle a faites sur son lit de mort.

Saint-Henri, Montréal. — Dame V. Antoine Valiquet, née Marguerite Gravel, décédée subitement le 30 mai 1899, à l'âge de 64 ans et 4 mois, Tertiaire depuis un ans et 2 mois.

Saint-Barthélemy. — Mlle Alice Sylvestre, jeune fille de 14 ans, élève modèle du couvent des religieuses des SS. NN. de Jésus et Marie, décédée le 12 juillet. Recommandée spécialement aux prières de l'archiconfrérie du chemin de croix perpétuel.

Saint-Henri de Lévis. — Mlle Hirna Antif, Tertiaire, décédée le 17 juillet, à l'âge de 33 ans.

Saint-Joseph de Lévis. — Dame V. Charles Bouchard, née Adélaïde Samson, en religion Sr Saint Antoine de Padoue, décédée le 12 juillet 1899, à l'âge de 84 ans, après 9 ans de profession.

Saint-Jérôme. — Mlle Amanda Gauthier, agrégée du chemin de croix perpétuel.

Lachine. — M. Patrick Burne, Tertiaire depuis de longues années, et pensionnaire dans le couvent des Sœurs de Sainte-Anne, à titre de bienfaiteur, décédé le 8 juillet, âgé de 90 ans et 2 mois, muni de tous les secours de l'Église et dans la faveur d'un prédestiné.

Sherbrooke. — M. Quirin Versteegh, en religion Fr. Antoine de Padoue, Ministre de la Fraternité, décédé le 18 février dernier, à l'âge de 62 ans.

Voici comment le *Pionnier* de Sherbrooke, annonça la mort de cet homme de bien.

« Samedi matin, le 18 février courant, nous apprenions avec la plus profonde tristesse, que M. Quirin Versteegh, marchand tailleur, venait de mourir subitement.

« La veille encore, il était au milieu de ses ouvriers, donnant l'exemple du travail.

« Le défunt fut trouvé mort dans son lit, des suites d'une maladie de cœur.

« Il vit le jour en Belgique et habitait notre ville depuis assez longtemps. Il é ait âgé de 62 ans.

« C'était l'homme du dévouement et de toutes les bonnes œuvres, par excellence. Chrétien accompli sous tous les rapports, la mort, quoique venue comme la foudre, à l'improviste, ne l'a pas surpris.

« Les funérailles de cet homme si humble, si vertueux, si charitable, ont eu lieu lundi matin, à l'église Saint-Jean-Baptiste. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles Jos. Roy, de l'Evêché de Sherbrooke, Directeur du Tiers-Ordre, et le service chanté par le T. R. H. O. Chalifour V. G. du diocèse. Un concours extraordinaire de fidèles étaient réunis pour rendre un dernier témoignage d'estime à celui que la mort venait d'enlever si inopinément à l'affection de sa femme et de ses nombreux amis. »

En effet Fr. Antoine a toujours donné le bon exemple et aussi les protestants eux-mêmes l'appelaient-ils *Holy Man*. C'est une grande perte pour le Tiers-Ordre de Sherbrooke.

— Dame Paul Lessard, née Elise Demers, en religion Sr Elisabeth, décédée le 16 juin, à l'âge de 46 ans.

Québec. — M. Barthélemy Verret, décédé à Québec, le 24 juin 1899, âgé de 68 ans et 10 mois, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Universellement connu et estimé à Québec, Mr B. Verret fut un grand bienfaiteur des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, et de l'église du Saint Sacrement. En retour de sa charité, le bon Dieu lui fit la grâce d'être assisté durant sa longue et douloureuse maladie par les Sœurs externes de l'Institut, qui soignent les malades à domicile, et de mourir Tertiaire, revêtu du grand habit de Saint François d'Assise.

Associés du Chemin de Croix Perpétuel. — Melle Vélanda Sicard. — Dame Aldard Vincent. — Melle Joséphine Durand. — M. William Neville. — Miss. Martha Ryan.

Benjamin-Antoine Testard de Montigny, ancien recorder de la cité de Montréal et chevalier de l'Ordre Militaire de Pie IX, décédé à l'Hôtel-Dieu, en la fête de l'Assomption de la Vierge.

En attendant que nous donnions dans la *Revue* du mois prochain une

plus longue notice sur ce vaillant tertiaire, nous reproduirons quelques passages de son Testament qui parlent mieux que tous les éloges.

« Je donne mon âme à Dieu, qui, je l'espère, lui ordonnera de venir à lui, comme je le demande tous les jours : et je lui demande de m'appeler à lui un jour consacré à la sainte Vierge, à qui, depuis nombre d'années, j'ai confié mes mérites.

« Je laisse à la discrétion de mes enfants de prier et de faire prier pour moi, comptant sur leur bon cœur qui comprendra peut-être alors ce que j'ai souffert pour eux.

« Mais j'ordonne impérieusement que mes funérailles soient des plus humbles et qu'on mette mon corps *enseveli dans ma robe de Tertiaire de saint François*, en un linceul orné d'un crucifix et de mon képi de zouave.

« Le corbillard sera traîné par deux chevaux et conduit à l'église ou à l'une des chapelles de la paroisse où je décéderai, et où une messe basse sera dite, ou un service de dernière classe chanté, à huit heures et demie du matin. Prière à mes amis de n'envoyer aucune fleur.

« Je recommande à mes enfants, comme secret de leur bonheur, de toujours se conduire suivant les règles de la religion catholique.

« Dieu m'a soumis pendant toute ma vie à des épreuves dans mon corps et dans mon âme. Je demande pardon à tous ceux que j'ai pu offenser ou faire souffrir. Je pardonne de grand cœur à tous ceux qui ont pu ou voulu me faire souffrir, car ils n'ont été que les instruments du Dieu de Miséricorde qui m'a accordé l'insigne privilège de ne jamais forfaire à mes devoirs sans en être sévèrement puni.

« Aussi, vais-je mourir comparativement pauvre, et mes héritiers devront nécessairement se conformer à cette loi du travail qui devient légère et même agréable, quand elle est religieusement acceptée, comme d'ailleurs tout fardeau bien posé. Qu'ils se rappellent la leçon du Maître sur le Calvaire, enseignant qu'avec la même croix l'on peut se perdre ou se sauver selon qu'on l'accepte.

« S'il plaît à quelqu'un d'écrire quelques notes sur mon humble existence, qu'il veuille bien mentionner que je suis du Tiers-Ordre de saint François d'Assise, de l'Adoration Nocturne et d'autres confréries.

« Mes enfants et mes amis, s'ils m'aiment sincèrement, auront plus de consolation d'apprendre que je fais partie de ces phalanges de la prière que de clubs d'amusements que je ne blâme pas tous.

« Je désire que du haut des chaires et dans les journaux, l'on me recommande aux prières des fidèles et que l'on y demande pour moi pardon de toute offense à l'égard du prochain.

« Je prie Dieu que ces quelques bribes d'héritage que je laisse à mes enfants ne soient pas pour eux une occasion de désordre. Que l'amour continue à les unir et les mène tous les douze au ciel où j'espère les revoir avec leurs alliances ! »

R. I. P.